

Le Conseil d'Administration de Lyon 1 vote en faveur du regroupement de ses composantes

Le Conseil d'Administration s'est prononcé favorablement, mardi 23 septembre 2008, sur le projet de statut qui ramènera le nombre de composantes de l'Université Claude Bernard Lyon 1 au nombre de 13 UFR, Instituts et départements au lieu des 23 composantes actuelles : deux UFR de Médecine au lieu de quatre, un IUT au lieu de deux, ainsi que le regroupement de huit composantes en une seule UFR de Sciences (Sciences de la Terre, Physique, Mécanique, Informatique, Mathématiques, Génie Electrique des Procédés, Chimie-Biochimie et Biologie).

80% des membres du Conseil ont voté en faveur de ce projet : 24 voix pour et 5 voix contre (1 vote blanc).

Le projet de recomposition de l'Université Claude Bernard Lyon 1 par le regroupement de plusieurs composantes n'est pas lié à la Loi du 10 août 2007 (LRU) mais remonte à une vingtaine d'années. Des réflexions sur ce thème ont été menées par tous les présidents de l'Université depuis 1986.

La phase d'élaboration du contrat quadriennal de développement 2007-2010 a été l'occasion de poursuivre cette réflexion et de souligner que la Direction de l'Université devait pouvoir s'appuyer sur des structures intermédiaires solides et efficaces capables de répondre activement aux besoins des usagers.

En dehors des différents services centraux, communs ou interuniversitaires, Lyon 1 regroupe actuellement 23 composantes, la dernière étant l'IUFM de Lyon intégré en 2007 ; 23 composantes pour près de 35000 étudiants. A titre de comparaison, les universités voisines présentent une configuration plus resserrée : l'Université Lyon 2 rassemble 14 composantes pour 30000 étudiants et l'Université Jean Moulin Lyon 3, 6 composantes pour 25000 étudiants.

Il apparait ainsi que le grand nombre de composantes à Lyon 1 et la petite taille de certaines d'entre elles en font des structures faibles. Il faut donc logiquement opérer des regroupements pour parvenir à plus de lisibilité, lisibilité rendue nécessaire par la création du PRES « Université de Lyon » qui regroupe actuellement 9 établissements fondateurs et 10 établissements associés.

L'objectif est donc de redéfinir le rôle central des composantes dans les missions fondamentales de Formation et de Recherche, en leur donnant une taille suffisante qui permette un regroupement des moyens pour plus d'efficacité dans le cadre d'une politique de déconcentration tout en les rendant lisibles sur le plan national et international.





T 33 (0)4 72 44 80 38 F 33 (0)4 72 44 79 86 C anne-claire.foulon@adm.univ-lyon1.fr